

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/33-CeleWatt-un-projet-solaire-citoyen-et-local>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez
vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°78 > **CéléWatt, un projet solaire, citoyen et local**

18 janvier 2019

CéléWatt, un projet solaire, citoyen et local

Le 30 juin, la coopérative CéléWatt a inauguré son parc solaire citoyen à Brengues dans le Lot. Deux ans seulement après le lancement de l'initiative, les sociétaires de la coopérative CéléWatt ont pu inaugurer le parc. Les 862 panneaux photovoltaïques ont été installés et produisent, depuis le 20 juin 2018, l'équivalent de l'électricité consommée par environ 200 personnes, soit la population d'une commune rurale moyenne du Lot.



En s'inspirant de plusieurs expériences, notamment dans le Gard et l'Aude, CéléWatt se propose de créer progressivement une grappe de parcs solaires le long de la vallée du Célé et sur les Causses du Quercy environnants. Parce que le soleil offre une énergie qui est sans danger, abondante et renouvelable ! À ce jour, 350 sociétaires ont rejoint la coopérative afin de financer le parc solaire. Ce sont eux qui contrôlent le capital, faisant de CéléWatt une structure indépendante de tout grand groupe ou investisseur spéculatif.

Les étapes du projet

Techniquement, ce projet a été possible grâce à l'investissement d'une équipe bénévole dynamique et d'acteurs locaux. D'abord il a fallu l'accord de principe par le Conseil municipal pour étudier la faisabilité d'un parc villageois sur une parcelle communale. L'équipe a, ensuite, pu réaliser en lien avec les chargés de mission du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, un pré-diagnostic écologique de la parcelle, et construire les premières hypothèses techniques avec Enercoop Midi-Pyrénées et Quercy Énergies.

À l'automne-hiver 2016 Enedis a réalisé une étude de pré-raccordement, ce qui a permis la présentation de l'avant-projet au pôle "Énergies renouvelables" à la direction départementale des territoires du Lot, et la mise en place du conseil d'intégration paysagère avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Lot. La parcelle a pu être débroussaillée par les bénévoles au printemps 2017 et le pré-diagnostic archéologique réalisé par la DRAC [1] et le Département du Lot. La première pancarte d'autorisation pour les travaux a été installée sur la parcelle début septembre 2017 pour un début de travaux mi-avril 2018 et l'installation des panneaux à commencer début mai.



Qu'en est-il de l'autre côté de la prise ?

Enercoop est le fournisseur d'électricité qui achète la production du parc solaire de Brengues. Plus encore, ce parc solaire n'entrant pas dans les critères pour bénéficier des mécanismes de soutien

public de l'État, Enercoop propose un tarif de soutien qui permet l'équilibre économique du projet.

Il soutient et encourage ainsi le développement des moyens de production d'énergies renouvelables et citoyennes. Les clients et sociétaires d'Enercoop, via leur facture d'électricité participent ainsi à la propagation de ce type de projets exemplaires. Une énergie militante !

L'équipe Enercoop Midi-Pyrénées

Qui est Enercoop ?

Enercoop est un fournisseur coopératif d'électricité 100 % renouvelable ayant une logique de circuit court. Il s'approvisionne directement et exclusivement auprès de producteurs d'énergies renouvelables et développe des outils pour encourager ses clients à réaliser des économies d'énergie. Composé de 10 coopératives, le réseau Enercoop s'organise sur les principes d'une gouvernance partagée, transparente et démocratique qui accompagne des projets citoyens durables, dans les territoires.

Notes

[1] Direction Régionale des Affaires Culturelles.